

# CPJEPS Animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle

irfabfc.fr



## NIVEAU VISÉ

Diplôme d'état du ministère de la Jeunesse et Sports – Niveau 3

## RNCP39927

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES - date de publication 09/12/2024

## ET APRÈS ?

**Emplois :** Animateur enfance-jeunesse, Animateurs en séjours de vacances  
Possibilité de passer le concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

**Suites de parcours :** BPJEPS Animation socio-éducative et culturelle, BPJEPS spécialité «éducateur sportif» mention «activités physiques pour tous», BPJEPS spécialité «éducateur sportif» mention «équitation»  
(Brevet professionnel délivré par le ministère des sports)

Concours d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe (catégorie C)

## PUBLIC

Demandeurs d'emploi  
Salariés  
Personnes en reconversion professionnelle

## CONDITIONS TARIFAIRES

Nous consulter  
Tarif sur devis en fonction de l'adaptation possible du parcours

## PRÉSENTATION

Le titulaire du CPJEPS est capable d'encadrer et d'animer des activités physiques et socio-éducatives ou culturelles sous la supervision d'un animateur de niveau supérieur (BPJEPS par exemple). Il exerce principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances) mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

La possession du CP JEPS AAVQ SLAS permet à son détenteur de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

## PRÉREQUIS ET SÉLECTION

- Formation de niveau 3 ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base.
- Un entretien préalable avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers de l'animation.
- Réussir les épreuves de sélection (oral + écrit).

## OBJECTIFS

- Organiser et animer des séances adaptées au public et en lien avec un projet éducatif
- Gérer les temps de transition, de repas, et autres moments de vie collective.
- Participer activement à la vie de la structure, créer des supports de communication.
- Développer des compétences transverses : Développement Durable et Soft Skills...
- Un allègement des blocs est possible selon le profil et l'expérience du candidat.

## MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation en continu pour les demandeurs d'emploi.  
Formation en alternance pour les salariés et personnes en reconversion professionnelle.  
Possibilité de VAE  
Durée : 490 heures en centre et 301 heures en entreprise

## CONTENUS

- **BC1 :** Préparation et conduite en sécurité d'activités éducatives pour des groupes.
- **BC2 :** Organisation et animation de la vie quotidienne des groupes.
- **BC3 :** Participation au fonctionnement d'une structure organisant des activités de loisirs et d'animation.

# CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle

irfabfc.fr

## MODE DE FINANCEMENT

Région Bourgogne Franche-Comté  
CPF Transition / Pro A / Alternance /  
Plan de développement des compétences  
Financement individuel  
Code CPF : **311047**

LES + IRFA

- ✓ Un titre du ministère de la jeunesse et des sports qui répond aux besoins des employeurs.
- ✓ Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- ✓ Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipement informatique.

## CONTACT

**Jenny STRABONI**  
[jstraboni@irfabfc.fr](mailto:jstraboni@irfabfc.fr)  
07 64 81 44 73

**Sandrine ROLLIER**  
[srollier@irfabfc.fr](mailto:srollier@irfabfc.fr)  
03 80 52 25 25

## MÉTHODES MOBILISÉES

De nombreuses méthodes et supports variés sont proposés aux stagiaires tout au long de la formation (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du CP JEPS se déroulera de la manière suivante:

- Évaluation des trois blocs via des documents personnels, des mises en situation professionnelles, et des entretiens avec des évaluateurs.
- Chaque épreuve est associée à des critères spécifiques, comme l'adaptation aux publics, la sécurité, ou la participation active.

Possibilité de validation partielle.

Possibilité de rattrapage pour chaque bloc de compétence.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les salariés, l'inscription se fait par l'intermédiaire de l'entreprise.
- Pour les demandeurs d'emploi, validation du projet par le prescripteur + dossier d'inscription et/ou inscription en autonomie via l'espace personnel France Travail.

## RÉSULTAT ET SATISFACTION

Taux de validation totale : 72%

Taux de satisfaction stagiaires : 91,6 %

Taux de sorties positives (emploi – poursuite d'étude) : 73,6 %

Taux d'abandon : 11%

Taux de validation partielle : 24 %

Mis à jour avril 2024 pour 55 stagiaires

## ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.



Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :

<https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>